

Aménagement du territoire 2020

Rapport annuel de la FSU
du 01.01.2020 au 31.12.2020



FSU
Secrétariat
Alexanderstrasse 38, case postale 216, CH-7001 Coire
Tél. 044 283 40 40, Fax 044 283 40 41
info@f-s-u.ch, www.f-s-u.ch

I

Impressum

Aménagement du territoire
Rapport annuel de la FSU 2020

Rédaction : Esther Casanova, secrétariat FSU
Photo de couverture : Mika Baumeister, unsplash
Mise en page et graphisme : Urs Jordan, Zurich
Traduction : a-traduction.com
Edition : diffusion numérique sur www.f-s-u.ch

Coire, avril 2021

Fédération Fachverband Federazione
suisse des Schweizer svizzera degli
urbanistes Raumplaner urbanisti

II

Éditrice :

Fédération suisse des urbanistes FSU

Alexanderstrasse 38, case postale 216, 7001 Coire

T +41 44 283 40 40, F +41 44 283 40 41

info@f-s-u.ch

www.f-s-u.ch

Droit d'auteur : FSU

Reprise des textes, photos et illustrations autorisée en indiquant la source

III

1	Rétrospective du président.....	1
2	Nouvelles du comité	3
3	Rapports détaillés.....	3
3.1	Manifestations de la FSU	3
3.1.1	Tour de Suisse fsu lors de l'Assemblée générale.....	3
3.1.2	Conférence centrale au Centre de culture et conférences KKL à Lucerne.....	3
3.1.3	Journée bureaux de la FSU	4
3.2	Commissions de la FSU.....	4
3.2.1	Collage.....	4
3.2.2	Commission d'admission	5
3.3	Formation	5
3.3.1	Prix FSU : distinction de travaux de diplôme.....	5
3.3.2	Formation en aménagement du territoire en Suisse.....	6
3.4	Représentations de la FSU auprès d'autres organisations.....	7
3.4.1	Assemblée des délégués de la SIA.....	7
3.4.2	Groupe professionnel architecture SIA (BGA)	8
3.4.3	Groupe de base planification de constructionsuisse.....	8
3.4.4	Table ronde culture du bâti	9
3.4.5	REG A et B des aménagistes – commission d'admission de la SIA	10
3.4.6	Conseil de l'organisation du territoire (COTER).....	11
3.4.7	Réseau aménagement du territoire	11
3.4.8	Aménagement du territoire : une opportunité /Chance Raumplanung.....	12
3.4.9	Séance commune de la COSAC, de la FSU, de la SIA, de l'ARE et d'Espace Suisse.....	12
4	Consultations.....	15
5	Comptes annuels.....	15
6	Effectifs.....	15
7	Rapports des sections	17
7.1	Mittelland /Plateau	17
7.2	Section Suisse romande	18
7.2.1	Manifestations.....	18
7.2.2	Prises de position	18
7.2.3	Engagement et représentations.....	18

1 Rétrospective du président

Chères et chers membres de l'association, chères et chers collègues

L'année écoulée s'est révélée être une année folle, hors norme. La FSU a eu 20 ans, en toute discrétion et sans fête d'anniversaire. Ensemble, nous avons voulu regarder le passé et l'avenir, trinquer et faire la fête à Lucerne en mai 2020. Mais les choses se sont passées différemment. A cause de Covid-19, beaucoup d'événements n'ont, soit, pas eu lieu cette année, soit se sont déroulés de manière différente, souvent inattendue. Et nous avons surtout dû apprendre à communiquer d'une manière nouvelle, sans proximité physique.

Le Comité s'est renseigné auprès de nos membres et il semblerait que notre secteur a relativement bien résisté à la crise jusqu'à présent. Les bureaux ne se sont guère plaints d'un manque de travail, tout au plus de retards dus à des décisions prises plus tardivement par des autorités politiques ou des clients. Les administrations étatiques ont également pu continuer à travailler sans perturbation majeure. Nous ne pouvons que nous en réjouir et être très reconnaissants.

L'année associative s'est déroulée en grande partie selon l'agenda habituel, mais sous une forme différente : les réunions du Comité, les échanges avec d'autres associations professionnelles, le travail des commissions et enfin aussi l'assemblée générale ont eu lieu en ligne. Cela a mieux fonctionné que ce que nous escomptions. Les réunions sont devenues plus efficaces et nous avons gagné beaucoup de temps en évitant de nous déplacer. Cependant, la vie a perdu une dimension. Un élément important nous manque de plus en plus, non seulement dans notre vie privée mais aussi dans notre vie professionnelle, à savoir un échange direct, personnel et souvent informel.

Malgré toutes ces difficultés nous avons pu atteindre certains objectifs et je suis sûr que notre quotidien deviendra à nouveau plus convivial dès le second semestre de 2021.

Ci-dessous je vous livre quelques remarques sur l'exercice écoulé :

- Nous n'avons pas pu célébrer le 20e anniversaire, mais reporté n'est pas annulé. L'événement aura lieu en 2021, ou plus probablement en 2022, sous une forme adaptée.
- Deux membres du comité très engagés de longue date, Mme Dominique Robyr-Soguel (NE) et M. Wilhelm Natrup (ZH), ont démissionné du comité en 2020. Malheureusement, nous n'avons pas pu leur faire nos adieux lors de l'assemblée générale, comme le veut la coutume. Mais nous ne manquerons de le faire à l'avenir. Je tiens à les remercier tous deux pour leur extraordinaire engagement envers la FSU et leur souhaite le meilleur pour leur avenir.
- L'initiative paysage, également soutenue par la FSU, a pu être déposée en septembre 2020 auprès de la Chancellerie fédérale, munie de 105'234 signatures certifiées.
- Nous avons malheureusement dû annuler la Conférence centrale au Centre de culture et de conférences de Lucerne. Le sujet « Zéro carbone » ne souffrait aucun retard. Nous avons donc cherché une nouvelle forme pour permettre le débat et la discussion sur ce qui est probablement le défi le plus important de notre avenir. Le résultat est un cycle de courts webinaires, qui se sont déroulés de novembre 2020 à avril 2021.

- Nous avons consacré beaucoup de temps afin d'intensifier l'enseignement, la recherche et les services scientifiques en matière d'aménagement du territoire. Dans le cadre de la discussion du message du Conseil fédéral sur l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation 2021 - 2024 (FRI) aux Chambres fédérales, la FSU s'est engagée, avec la SIA, Espace Suisse et constructionsuisse, pour une augmentation des crédits-cadres pour la recherche et la formation en aménagement du territoire. À notre grand plaisir, le Conseil national a décidé le 8 septembre 2020 d'augmenter le cadre de paiement du domaine des EPF de 15 millions de francs (AF 4) ainsi que le crédit d'engagement des contributions liées à des projets pour des tâches d'importance nationale pour la politique des hautes écoles de 5 millions de francs (AF 5). Malheureusement, le Conseil des États n'a pas suivi le Conseil national lors de la session d'hiver. Cette différence doit encore être rectifiée en 2021.

Nous avons vécu une année particulière à bien des égards. Je tiens à remercier mes collègues du comité, notre secrétaire générale et toutes les personnes qui se sont engagées avec un enthousiasme sans faille en faveur de l'aménagement du territoire et de la FSU dans les commissions, la formation et les sections – et ceci malgré des circonstances difficiles. Nous remercions également toutes les nombreuses personnalités d'autres associations et organisations de planification avec lesquelles nous avons pu collaborer, bien que de manière un peu moins intensive que d'habitude, et bien sûr en premier lieu vous, en tant que fidèle membre de la FSU, d'avoir soutenu et contribué à notre travail année après année. Un grand merci du fond du cœur !

Les membres du comité et moi-même nous réjouissons de poursuivre les échanges avec vous au courant de l'année à venir, en espérant qu'ils soient un peu plus vivants et hors ligne, et de soutenir avec vous le développement territorial de la Suisse avec des idées, beaucoup d'engagement et un travail compétent.

Avec mes salutations cordiales, votre président

Frank Argast

2 Nouvelles du comité

Le comité a traité lors de sept séances, qui se sont déroulées à Zurich, Berne et en visioconférence, les sujets, questions et projets suivants :

- Assemblée générale et Conférence centrale (resp. webinaires) et Chance Raumplanung / aménagement du territoire : une opportunité
- Consultations et prises de position
- LAT 2 et initiative paysage
- Préparatifs pour la manifestation des 20 ans de la FSU en 2020
- Formation en matière d'aménagement du territoire en Suisse

Secrétariat FSU

3 Rapports détaillés

3.1 Manifestations de la FSU

3.1.1 Tour de Suisse fsu lors de l'Assemblée générale

L'assemblée générale n'a pas eu lieu. Les affaires statutaires ont été adoptées par un vote virtuel, de sorte que l'exercice 2020 a néanmoins pu être clôturé de manière réglementaire. Tous les points à l'ordre du jour ont été approuvés. 78 votes ont été exprimés.

Secrétariat

3.1.2 Conférence centrale au Centre de culture et conférences KKL à Lucerne

Au lieu de la Conférence centrale (CC), la FSU a organisé 6 webinaires, dont 2 ont encore eu lieu au cours de l'année associative 2020. Les manifestations 3 à 6 se dérouleront en 2021.

Le sujet "zéro carbone" a intéressé de nombreux participant·es et participants. Le nombre des auditrices et auditeurs était à chaque fois compris entre 30 et 40.

Le numéro 5/20 de la revue COLLAGE a repris et accompagné ce sujet.

Secrétariat

3.1.3 Journée bureaux de la FSU

La Journée bureaux n'a pas eu lieu en 2020.

3.2 Commissions de la FSU

3.2.1 Collage

En 2020, la revue COLLAGE a abordé un large éventail de sujets. L'année a commencé de manière visionnaire avec des utopies d'aménagement du territoire et s'est terminée en mettant l'accent sur la santé et l'environnement bâti. Voici un résumé de tous les numéros : "Raumplanerische Utopien / Perspectives / Prospectives / Utopie pianificatorie" (1/20), "Espaces sans voitures / Autofreie Räume/ Spazi senza automobili" (2/20), "Grenzen überwinden / Au-delà des frontières / Superare i confini" (3/20), "Metamorfosi fuori città / Metamorphosis away from cities / Métamorphoses hors des villes" (4/20), "Ways towards net zero / Vers le zéro carbone / Soluzioni per emissioni zero" (5/20), "Des ponts entre santé et environnement bâti / Bridging health and the built environment / Nessi tra salute e ambiente costruito" (6/20). Le numéro 5/20 sur le thème "Voies vers le zéro carbone" a complété la Conférence centrale de la FSU, respectivement les 6 webinaires consacrés au "Zéro carbone".

Grâce aux outils numériques, les comités éditoriaux ont pu poursuivre leur travail de manière satisfaisante pendant l'année de pandémie. Cependant, les échanges personnels et les discussions avant ou après les réunions de rédaction ont manqué à toutes et à tous.

En 2020, la revue COLLAGE a enregistré une légère baisse des annonces de manifestations suite au COVID-19. Les annonces des Hautes Ecoles et d'autres organismes de formation continue, ainsi que quelques autres annonces d'emploi, ont continué à apporter une contribution financière importante en 2020.

Léo Biétry, traducteur de longue date de textes vers le français et ancien membre du comité de rédaction, a mis fin à son activité pour COLLAGE. Un grand merci pour ses nombreuses années de collaboration ! Depuis 2020, Mario Giacchetta est responsable de ces traductions. Au cours de l'année, Ana Carvalhinho Batalha et Leah Tillemans ont quitté le Comité romand. Qu'elles soient ici cordialement remerciées pour leur précieux engagement !

Le comité de rédaction était composé des personnes suivantes à la fin de 2020 : Comité central : Silvan Aemisegger, Clelia Bertini, Leyla Erol, Stefanie Ledergerber, Lidia Räber, Isabelle Rihm, Susanne Schellenberger, Dario Sciuchetti, Ladina Suter, Stephanie Tuggener ; Comité romand : Marta Alonso Proven-cio, Daniel Baehler, Clémence Bulliard, Dimitri Jaunin, Virginie Kauffmann, Thierry Maeder, Dimitri Marincek, Catherine Seiler, Leah Tillemans ; Comité de la Suisse italienne : Raffaella Arnoldi, Giada Danesi, Francesco Gilardi, Paolo Todesco, Aurelio Viganì. La collaboration bien rodée avec les graphistes de Hahn+Zimmermann et la traductrice Virginia Rabitsch a également été maintenue en 2020. Nous les remercions toutes et tous sincèrement pour leur grand engagement et leur contribution à réaliser avec succès des numéros de COLLAGE riches en contenu et intéressants !

Stephanie Tuggener / Stefanie Ledergerber / Clelia Bertini, rédaction et production de COLLAGE

3.2.2 Commission d'admission

Au cours de l'année de référence 2020, la commission a traité un total de 103 demandes d'adhésion. Trois concernaient des adhésions de bureau et 100 des adhésions individuelles.

Le comité d'admission, dont font partie Frank Argast et Dominique Robyr Soguel, a examiné 61 candidatures. 55 personnes ont été admises en tant que membre ordinaire, ce qui leur accorde le droit de porter le titre de planificateur/trice FSU. 3 demandes concernaient un passage de la catégorie d'étudiant ou de membre associé à celle de membre ordinaire. Six personnes ont rejoint l'association en tant que membres affiliés.

Une grande partie des nouveaux membres sont des étudiants. 36 personnes ont souhaité devenir membres étudiants de la FSU et ont été admises comme telles par la suite.

Secrétariat de la FSU

3.3 Formation

3.3.1 Prix FSU : distinction de travaux de diplôme

La FSU décerne chaque année un prix dans le cadre des mémoires de bachelor de la filière aménagement du territoire de la Haute école spécialisée de Suisse orientale à Rapperswil. Le prix FSU est attribué à un travail qui se distingue par une perspective et un traitement spécifiques d'un sujet d'aménagement du territoire ou par un traitement particulièrement convaincant du contenu. Le comité a le plaisir de décerner le prix 2020 à Sina Germann pour son travail : Stratégie d'urbanisation vers l'intérieur d'Olten. La tâche consistait à élaborer une stratégie d'urbanisation vers l'intérieur pour la ville d'Olten. Les prévisions en matière de population et d'emploi en constituaient le fondement. Au vu de la situation exceptionnelle d'Olten dans le contexte de l'ensemble de la Suisse, la lauréate a estimé la croissance potentielle à un niveau très élevé de 25-35%, bien au-delà des valeurs retenues par le canton de Soleure. Elle a pu justifier sa décision de manière plausible et convaincante et présenter une stratégie qui permet de réaliser entièrement cette croissance extraordinairement forte dans le périmètre de la zone d'habitat déjà délimité d'ici 2045. Elle parvient à créer des priorités pour l'urbanisation vers l'intérieur tout en préservant les quartiers sensibles. La conclusion en est que, dans les zones appropriées, il convient de rechercher une densification vraiment poussée, avec une densité de construction et d'affectation correspondante.

Sina Germann s'est familiarisée de manière approfondie avec le sujet et la situation locale. L'analyse, les objectifs, les scénarios et le concept sont présentés de manière claire et logique. Les étapes d'approfondissement et de mise en œuvre sont réussies, claires, concises et compréhensibles.

Avec ce prix, la FSU distingue un travail qui traite un sujet d'actualité avec la profondeur nécessaire pour un urbanisme réussi.

La FSU félicite Sina Germann pour son travail et lui souhaite le meilleur pour sa carrière !

Secrétariat

3.3.2 Formation en aménagement du territoire en Suisse

La FSU s'engage dans la mesure de ses moyens pour le maintien et l'amélioration de la formation d'ménagistes du territoire en Suisse. En 2020 nous nous sommes concentrés sur les activités suivantes :

- Intensification de l'enseignement, de la recherche et des services scientifiques en matière d'aménagement du territoire pour mettre en œuvre le mandat constitutionnel : Dans le cadre des délibérations sur le Message du Conseil fédéral relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation 2021 - 2024 (FRI) aux Chambres fédérales, la FSU, avec la SIA, Espace Suisse et constructionsuisse, a monté un lobby en vue d'obtenir une augmentation des crédits-cadres pour la recherche et la formation en aménagement du territoire. Après des discussions avec de nombreux parlementaires, mais aussi avec le président du Conseil des EPF, le professeur Michael Hengartner, nos demandes ont reçu l'aval de la CSEC-N (https://www.f-s-u.ch/wp-content/uploads/2020/08/Message-FRI_Dev_dur.pdf). Nous avons appris avec plaisir le 8 septembre 2020 que le Conseil national a approuvé par 112 voix contre 81 les propositions de la CSEC-N visant à augmenter le cadre de paiement du domaine des EPF de 15 millions de francs pour le porter à 10 825,7 millions de francs (AF 4) et à augmenter de 5 millions de francs le crédit d'engagement des contributions liées à des projets pour des tâches d'importance nationale pour la politique des hautes écoles, pour le porter à 128,7 millions de francs (AF 5). Le PS et les Verts ont voté à l'unanimité pour ces propositions, le PLR à une large majorité, alors que l'UDC les refusait à l'unanimité. Le large soutien des groupes parlementaires du PDC /Le Milieu et des Verts-libéraux a été une bonne surprise. Malheureusement, le Conseil des États ne s'est pas rallié aux propositions du Conseil national lors de la session d'hiver. Les différences feront l'objet d'une navette entre les deux chambres en 2021. La FSU tient à remercier Anita Grams, Wilhelm Natrup, Andrea Näf, Daniel Kolb, Esther Casanova, Francesca Pedrina et Fabio Pedrina pour leur engagement.
- Révision du plan de formation dessinateur/trice CFC orientation planification du territoire en Suisse : sous la direction de l'association Plavenir (www.plavenir.ch), spécialement créée à cet effet, la révision totale de l'ordonnance sur la formation pour l'ensemble du champ professionnel a débuté en 2019. La FSU s'engage en faveur des dessinateurs et dessinatrices orientation planification du territoire dans cette nouvelle association de formation professionnelle. La FSU est représentée au conseil d'administration de Plavenir par Markus Dauwalder, à la commission pour le développement professionnel et la qualité (DP&Q) par Hanspeter Leuppi et aux réunions des membres par la présidence de la FSU. En 2020, une grille de compétences et un profil de qualification ont été élaborés. Le Conseil a pris connaissance du résultat lors de sa dernière réunion et l'a approuvé. Une première étape a donc été franchie. Un grand merci à Markus Dauwalder, Hanspeter Leuppi et aux nombreux membres bureaux qui ont activement soutenu le développement du plan de formation lors d'enquêtes et d'ateliers.
- Le site web <https://metiers-amenagement.ch> a été mis à jour en 2020.
- Réseau aménagement du territoire : sous l'égide de la FSU, le Réseau de développement territorial a poursuivi la discussion et l'échange sur le développement et la concrétisation des mesures de mise en œuvre de la Charte pour la promotion de la relève dans l'aménagement du territoire en Suisse.

Le Forum SIA s'est également tenu en ligne le 2 novembre. La devise de l'événement était

"Travailler ensemble pour développer et piloter l'orientation thématique stratégique de la SIA".
L'EIDD a fourni des informations sur l'état d'avancement des thèmes stratégiques "Transformation numérique", "Protection du climat/adaptation aux changements climatiques" et "Achats". Les mesures à court et à long terme dans les 3 domaines thématiques ont été discutées.

Frank Argast, président de la FSU

3.4 Représentations de la FSU auprès d'autres organisations

3.4.1 Assemblée des délégués de la SIA

L'Assemblée des délégués (AD) de la SIA du 24 avril 2020 à Aarau a été annulée en raison de la situation actuelle de la pandémie de Covid-19. Les résolutions ont donc été adoptées sous la forme d'une circulaire écrite. Les décisions suivantes impactant la FSU ont été adoptées :

- Budget 2020 de la SIA : Le budget a été adopté. La cotisation annuelle, que les associations professionnelles ont à verser à la SIA pour chaque membre non affilié à la FSU reste inchangée à CHF 10.-
- Augmentation du soutien financier aux sections : l'AD a approuvé une augmentation du soutien aux sections de 2021 pour atteindre un total de 300 kCHF, de même que la formation d'un groupe de travail à la suite de l'AD 2020 afin de définir des critères de répartition transparents et équitables et d'élaborer un règlement correspondant. Afin de régler à moyen terme le financement de la création et de l'établissement des BWA, l'assemblée des délégués charge le secrétariat d'élaborer un modèle de financement en collaboration avec les sections.
- Domaines thématiques stratégiques : l'AD a adopté les trois domaines thématiques stratégiques "Achats", "Transformation numérique" et "Protection du climat/adaptation au climat" pour les années 2020 et 2021.
- Outil SIA conforme à la COMCO (aide au calcul) : l'AD a adopté une communication complète, transparente et continue sur les discussions menées avec la COMCO, l'énumération des faits sur les analyses et les intentions concernant les réglementations de transition et de suivi en matière de prestations et de frais, la présentation des étapes planifiées sur la base des jalons prévus et l'information sur les résultats obtenus. Elle a également approuvé la préparation, la comparaison et l'évaluation des options comme base pour le développement interdisciplinaire d'un nouvel outil avec l'implication d'experts externes reconnus. Un outil de calcul des coûts horaires de la SIA conforme à la COMCO devrait être développé et établi dans les cinq ans à venir.
- AD a donné son aval aux modifications des articles 24 et 25 des statuts de la SIA concernant la Conférence des sections et des groupes professionnels ainsi qu'aux compléments aux statuts de la SIA et au règlement d'adhésion contenant les membres seniors.

Frank Argast, président de la FSU

3.4.2 Groupe professionnel architecture SIA (BGA)

En 2020, la FSU a participé aux réunions du Conseil du BGA ainsi qu'à la Conférence des groupes professionnels et des sections. Ces manifestations se sont déroulées en ligne.

Le domaine de l'aménagement du territoire, dans lequel la FSU est représentée par le président Frank Argast, ne s'est pas réuni en 2020.

Le Forum SIA s'est également tenu en ligne le 2 novembre, sous la devise de "élaborer et piloter ensemble l'orientation thématique stratégique de la SIA". La SIA a fourni des informations sur l'état d'avancement des thèmes stratégiques "Transformation numérique", "Protection du climat/adaptation aux changements climatiques" et "Achats /Passation des marchés". Les mesures à court et à long terme dans les 3 domaines thématiques ont été discutées.

Frank Argast, président FSU

3.4.3 Groupe de base planification de constructionsuisse

constructionsuisse est l'organisation faîtière de l'industrie suisse de la construction. Elle regroupe environ 70 associations professionnelles. Celles-ci se divisent en quatre groupes principaux, constitués en associations indépendantes. La FSU est membre du groupe de base planification.

En 2020, la FSU a participé aux réunions du groupe de base planification, dont la plupart se sont déroulées sous forme numérique. Les réunions visent principalement à un échange d'informations entre les associations membres et à la formation d'un avis sur des propositions émanant de la politique ou des associations. Les honoraires, les tarifs de la Conférence de coordination des services de la construction et des immeubles des maîtres d'ouvrage publics (KBOB) et les questions relatives aux marchés publics, la conformité et la formation ont constitué les sujets dominants.

Révision LMP/AIMP

Après le succès de la révision de la loi fédérale sur les marchés publics (LMP) en 2019, il s'agit maintenant de la mettre en œuvre. Les cantons et donc la KBOB jouent un rôle important à cet égard (mise en œuvre de l'accord intercantonal sur les marchés publics AIMP). Au cours de nombreuses discussions, parfois difficiles, entre constructionsuisse et la KBOB, l'adoption de diverses directives nouvelles ou révisées de la KBOB a été négociée. Les lignes directrices ont été publiées au cours du 4ème trimestre. L'important maintenant sera la mise en œuvre concrète. Dans le cas concret, le secteur de la planification est appelé à exiger un changement de culture de la part des autorités adjudicatrices et à ne pas le miner lui-même, par exemple en déposant des plaintes contre les nouveaux instruments. constructionsuisse recueille les documents et les informations des associations et les publie sur une nouvelle page d'accueil : <https://www.constructionsuisse.ch/fr/nouvelle-culture-adjudication/>. constructionsuisse prévoit une campagne d'information. La coopération dans les différents groupes de travail a été initiée. La KBOB entend accompagner et évaluer les projets pilotes en particulier. Une tournée de présentation dans les cantons est également prévue.

Ateliers sur la protection des sites

Les préjugés et malentendus sur la relation entre l'ISOS, la protection des monuments et du patrimoine et l'urbanisation vers l'intérieur sont nombreux. Face aux différentes initiatives parlementaires, dont la majorité vise à affaiblir ou à supprimer la protection des sites et des monuments, le secrétariat

de construiresuisse a initié un échange entre les organisations du secteur de la construction, les planificateurs/trices et la protection des sites et des monuments. En 2020, l'échange s'est poursuivi dans le cadre de deux conférences. Il est apparu clairement qu'une attention particulière doit être accordée à l'intégration des questions de préservation des paysages urbains et des monuments dans les procédures de planification de projets. Une distinction doit être faite entre les procédures formelles et informelles, et il faut envisager des possibilités de décision et d'appel à l'échelon approprié. La manière de rendre les procédures plus transparentes, afin d'améliorer augmenter la sécurité de la planification sera traitée lors d'une prochaine étape. La FSU accueille très favorablement cette initiative et soutient l'échange en y participant.

Frank Argast, président de la FSU, représentant de la FSU dans le groupe de base planification

3.4.4 Table ronde culture du bâti

Groupe de résonance « Conseils aux communes et aux villes dans le domaine de la culture du bâti »

Le 16 septembre, les membres du groupe de résonance « Conseils aux communes et aux villes dans le domaine de la culture du bâti » se sont réunis à la Maison du peuple à Zurich. La FSU était représentée par son président Frank Argast. Lors de la réunion, les résultats de l'enquête auprès des communes et des villes et la suite de la procédure ont été discutés. La FSU et d'autres associations ont surtout fait remarquer à la Confédération qu'il fallait regrouper les forces et les initiatives de promotion de la culture du bâti et de l'aménagement (par exemple par le biais d'un dialogue sur l'habitat). Les ressources et l'engagement de tous les acteurs intéressés étant limités, l'objectif premier est de relier les initiatives existantes entre elles et non de créer de nouvelles activités ou organisations qui risquent de concurrencer celles qui existent déjà.

Table ronde de la culture du bâti

Le 25 septembre, une réunion de la table ronde sur la culture du bâti a eu lieu au Technorama de Winterthur, mais elle n'a réuni qu'un nombre de participants limité. La FSU n'a pas participé à cette réunion. Lors de cette réunion, les sujets suivants ont été abordés :

- Affaires politiques importantes : le Parlement s'est engagé à verser 20 millions de francs supplémentaires à la culture et a rejeté une motion de minorité du Conseil des États qui voulait supprimer les fonds destinés aux mesures de l'Office fédéral de la culture dans le cadre de la stratégie « Culture du bâti ». Les efforts de lobbying de la SIA et de l'Alliance Patrimoine ont porté leurs fruits. La nouvelle loi fédérale sur les marchés publics (LMP), qui prévoit un changement de paradigme, en ne tenant pas uniquement compte des offres les plus avantageuses pour une adjudication, mais aussi de critères tels que l'esthétique, la durabilité et l'innovation. Cette nouvelle loi peut à juste titre être considérée comme un grand succès. Il s'agit maintenant d'exiger que les organismes adjudicateurs tiennent effectivement compte de ces critères.
- Fondation et archives suisses pour l'architecture paysagère (FAP) : les archives gèrent une cinquantaine de collections laissées avant et après le décès des donateurs/trices en provenance de

toute la Suisse, mais en majorité de la Suisse alémanique. Les archives considèrent que leurs tâches consistent en la recherche appliquée et l'enseignement sur la préservation de jardins exceptionnels, les relations publiques et la mise en réseau dans un contexte européen. Dans le cas des collections et des legs, on observe une évolution vers des legs d'une plus grande ampleur.

- Fondation Culture du bâti Suisse : Cette fondation est en phase de constitution et vise à lancer ses propres projets à moyen terme.

Malheureusement, les architectes paysagistes et les urbanistes ne sont pas encore représentés au sein de la Fondation Culture du bâti Suisse. Le directeur de la BSLA et le président de la FSU ont contacté le président Enrico Slongo de ladite Fondation pour discuter avec lui de la manière dont les deux associations pourraient participer.

Frank Argast, président de la FSU

3.4.5 REG A et B des aménagistes – commission d'admission de la SIA

La commission d'examen des demandes d'inscription au REG et le bureau ne se sont pas réunis en 2020 en raison de la crise COVID-19 et parce qu'il n'y avait aucun nouveau dossier à traiter. Dans le respect des nouvelles contraintes sanitaires et par manque de dossiers, respectivement de candidat/es ayant déposé une demande complète, la séance de février 2021 a également été annulée. La prochaine session est prévue en septembre 2021.

La réunion du Conseil de Fondation (dont la FSU est membre) initialement prévue en mars, puis repoussée en juin 2020, a finalement été annulée et remplacée par une consultation par internet sur les points essentiels statutaires (assemblée générale).

Le REG devant s'adapter de manière continue à l'évolution des formations académique et professionnelle ainsi qu'aux exigences de l'exercice de la profession, et dans un souci d'harmonisation des différents règlements entre les différents métiers, les Prescriptions spécifiques pour la formation d'aménagiste-urbaniste ont été ponctuellement adaptées en 2020. Ces travaux ont été accompagnés par le bureau de la commission et sont en passe d'être validés.

La soussignée reste à disposition de la commission d'examen (parmi 25 autres professionnels à disposition) pour l'examen des dossiers déposés au REG, mais un/une remplaçant/e devra être nommé/e en 2021 pour représenter la FSU au sein du Conseil de Fondation, de même qu'au sein du bureau de la commission des aménagistes REG A et B.

Dominique Robyr Soguel, comité de la FSU, représentante de la FSU au Conseil de Fondation du REG ; membre de la commission d'examen et du bureau du registre des aménagistes – membre de la commission d'admission de la SIA

3.4.6 Conseil de l'organisation du territoire (COTER)

En 2020, une nouvelle législature de quatre ans du Conseil de l'organisation du territoire COTER a débuté. Heike Mayer, responsable de l'unité de géographie économique à l'Institut de géographie de l'Université de Berne, a repris la présidence de Lukas Bühlmann, qui a présidé le Conseil de 2016 à 2019.

En 2019, le Conseil a présenté au Conseil fédéral, à la fin de la législature, le rapport « Mégatrends et développement territorial en Suisse ». Pour la législature en cours 2020-2023, le Conseil fédéral a mandaté le COTER pour travailler sur le thème « Perspectives de développement des périphéries au XXI^e siècle ». Ce sujet devrait permettre de continuer le travail déjà effectué pour le rapport Mégatrends. L'objectif est d'approfondir l'impact spatial des mégatendances pour une réalité spatiale spécifique - les périphéries. Le COTER part du principe qu'il existe en Suisse des périphéries à différentes échelles (nationale, régionale et locale) et que celles-ci peuvent également évoluer dans le temps (par exemple, de manière saisonnière).

Le COTER devrait fournir des conclusions et une déclaration sur une stratégie à emprunter. Une équipe externe composée de Daniel Studer et d'Enrico Bellini u bureau Infraconsult, responsables de la modération, et d'Annemarie Straumann, freelance, responsable de la rédaction, soutiennent le travail du COTER.

Le Conseil d'organisation du territoire est composé de quinze membres, dont actuellement deux membres de la FSU, Pierre Feddersen et Damian Jerjen.

Damian Jerjen, membre COTER

3.4.7 Réseau aménagement du territoire

La séance du printemps 2020 a été annulée. Le réseau a tenu une visioconférence le 11 décembre 2020 sous la direction d'Espace Suisse. Cette séance d'échange était consacrée aux sujets suivants :

- Fondation Culture du bâti Suisse. Lukas Bühlmann, son vice-président, a présenté la nouvelle fondation, qui est toujours en cours de construction. La discussion a montré que l'accent est encore trop fortement mis sur la construction et l'habitat. Il serait souhaitable d'élargir le champ d'action pour inclure les thèmes du développement territorial, des bâtiments en dehors de la zone à bâtir, de l'aménagement paysager ou des services d'ingénierie. Les personnes présentes regrettent que Le 12 juin 2020, la réunion annuelle ARE-KPK-FSU-SIA-Espace Suisse a eu lieu sous forme de vidéoconférence. Du point de vue de la FSU, cette réunion commune est importante car toutes les organisations de "planification" se rencontrent pour discuter et se mettre d'accord sur des sujets importants de l'aménagement du territoire suisse. Les sujets suivants ont été abordés, entre autres : la FSU et la BSLA ne soient pas encore représentées dans la fondation.
- Compétences des aménagistes du territoire. Emamdeen Fohim travaille en tant que chercheur postdoc avec le Prof. Klaus Jakobs au Centre de compétence en gestion publique KPM de l'Université de Berne. Dans sa thèse, il a étudié les parcours de vie de quelques professionnels suisses en aménagement du territoire afin de comprendre comment ils et elles acquéraient les compétences nécessaires à appliquer dans des configurations plurielles pour initier des

changements institutionnels. En tant que chercheur postdoctoral, il étudie la question de savoir comment une identité organisationnelle commune se crée parmi les membres d'un organisme dans le contexte des « nouvelles pratiques de travail » (télétravail, horaires de travail flexibles, hiérarchies horizontales).

- Il faut relever les informations suivantes fournies par les participantes et participants de la discussion :
 - La HES de Lucerne a lancé un CAS en culture du bâti.
 - L'EPF de Zurich prévoit de réorienter le MAS en aménagement du territoire pour l'année 2023. A l'IRL, Joris van Wezemaal est responsable de la révision.
 - La HES OST (anciennement HS Rapperswil) a lancé un bachelor en urbanisme, transports et aménagement du territoire 2021/22 avec un nombre record de 47 étudiant-es.
 - La HES Winterthur lancera un MAS Urbanisme à partir de 2022.
 - Le Conseil de l'organisation du territoire COTER du Conseil fédéral abordera durant la nouvelle législature le sujet des périphéries au XXIe siècle, après avoir étudié les mégatrends durant la précédente législature.

Le réseau continuera ses activités en 2021. Merci à Espace Suisse pour la gestion du secrétariat du Réseau.

Frank Argast, président de la FSU, président du Réseau aménagement du territoire

3.4.8 Aménagement du territoire : une opportunité /Chance Raumplanung

Dû à la pandémie, Chance Raumplanung a dû annuler toutes ses activités en 2020. Nous avons prévu un atelier de discussion sur le thème « Production agricole et aménagement du territoire » (organisation : Heidi Haag & Hanspeter Woodtli). Cependant, en raison des mesures Covid, il a dû être annulé tant au printemps qu'en automne (date de remplacement). Une nouvelle date n'a pas encore été fixée.

Les réunions ordinaires ont été les seules activités en 2020. La première, le 4 mai, a également été annulée en raison des mesures Covid. La deuxième, le 30 novembre, a pu avoir lieu sous forme de visioconférence.

Peter Keller

3.4.9 Séance commune de la COSAC, de la FSU, de la SIA, de l'ARE et d'Espace Suisse

La réunion annuelle réunissant l'ARE, la COSAC, la FSU, la SIA et Espace Suisse a eu lieu sous forme de vidéoconférence le 12 juin 2020. La FSU estime que cette réunion commune est importante, car toutes les organisations de « planification » s'y rencontrent pour discuter et se mettre d'accord sur

des sujets importants de l'aménagement du territoire suisse. Les sujets suivants ont été abordés, entre autres :

LAT1 : Nouvelles connaissances et nécessité d'agir (jurisprudence, besoins en recherche, lacunes de savoir etc.) :

Du côté des cantons, on constate que, dans certains cas, les communes, les bureaux de planification et les cantons en tant qu'organes de contrôle sont débordés. Afin de pouvoir mettre en œuvre la LAT1 avec succès, la question se pose de savoir comment les différentes organisations pourraient regrouper leurs forces et leurs compétences dans la mise en œuvre. Les cantons doivent encore élargir l'éventail des services de conseil qu'ils proposent afin de mieux répondre aux besoins des communes. Le site "Densipedia" est un bon outil qui peut soutenir les différents groupes d'acteurs dans la mise en œuvre de la LAT1. Cependant, certains cantons et spécialistes ne connaissent encore cet outil.

Dans les zones urbaines, le thème de la densification s'est imposé et les autorités municipales soutiennent pour l'essentiel les efforts de densification. Cependant, force est d'admettre que l'électorat accepte de moins en moins la croissance et les planifications, de sorte que les projets ou plans de densification de sites ou de zones entières sont rejetés. Dans les communautés de vallée où l'on observe une migration vers l'extérieur et où les zones à bâtir sont souvent trop grandes, on constate une grande incompréhension et une surcharge de travail. Dans ces communes, l'impression se dégage qu'en raison de l'Arrêt du Tribunal fédéral concernant la commune de Bregaglia (arrêt ATF 1C_40/2016 du 05.10.2016), les possibilités de développement en matière d'aménagement du territoire sont quasi inexistantes.

Au niveau national, l'accent porte principalement sur la mise en œuvre. À l'aide du programme « Impulsion Développer vers l'intérieur » la Confédération a eu l'occasion de se faire une idée de la mise en œuvre dans les cantons et les communes. Sur la base de cette expérience, l'ARE demande la poursuite de ce programme. EspaceSuisse constate que ce sont surtout les communes déjà sensibilisées à cette problématique qui participent au programme « Impulsion Développer vers l'intérieur ». En revanche, les petites communes qui auraient tout particulièrement besoin d'un soutien ne participent pas encore au programme. L'accent doit maintenant être mis sur la participation de ces communes.

Enfin, il faut relever qu'une plus grande attention doit être accordée à l'assurance qualité de la planification. Les cantons doivent envoyer des messages clairs lorsqu'une planification ne correspond pas aux critères de qualité. Les bureaux d'urbanisme privés, quant à eux, doivent relever les nouvelles attentes et exigences. Les discussions et les échanges d'expériences doivent être intensifiés. Les associations professionnelles et leurs sections peuvent offrir un soutien dans ce domaine.

Nouveaux scénarios démographiques : Importance et conséquences

Les nouveaux scénarios démographiques ont été publiés le 28 mai 2020. L'Office fédéral de la statistique (OFS) est chargé d'élaborer les scénarios démographiques. Cependant, l'ARE et les cantons ont été étroitement impliqués. L'ARE rappelle expressément qu'il n'y a pas de lien automatique entre les nouveaux scénarios démographiques et les directives techniques pour les zones à bâtir. Lors d'une révision complète du plan directeur, les nouveaux scénarios démographiques doivent être pris en compte. Toutefois, cela ne s'applique pas aux plans de zone.

La COSAC est convaincue que les nouveaux scénarios démographiques pourraient être utilisés comme (contre)argument par les communes, notamment dans les cantons à forte croissance. Cela leur donnerait une (fausse) raison de renoncer à la densification des zones à bâtir. En outre, les fortes fluctuations, si elles ne sont pas prises en compte, pourraient être utilisées dans le cadre de procédures de recours contre des révisions de plans de zone. Il est donc important de faire savoir à toutes

les parties prenantes que les nouveaux scénarios démographiques ne seront pris en compte que dans le cadre d'une révision complète du plan directeur et n'ont pas d'impact direct sur les plans de zones à l'échelon local. EspaceSuisse se chargera de diffuser ces informations (prise en compte des nouveaux scénarios démographiques uniquement dans le cas d'une révision globale du plan directeur).

L'OFS publie tous les cinq ans les scénarios démographiques, ce qui est un bon rythme. Ces statistiques ne sont pas élaborées pour l'aménagement du territoire. Après la publication des nouveaux scénarios, il faudra décider selon l'ARE de leur signification pour l'aménagement du territoire et si d'autres adaptations (par exemple Directives techniques pour les zones à bâtir) sont nécessaires.

LAT2 : état actuel

En 2019, le Conseil national a rejeté le message sur la LAT2. En ce moment, la CVEATE-E traite cet objet. Après les vacances d'été, une décision sera prise quant à l'entrée en matière (ou non) sur le projet de loi. Si la CEATE-E refuse l'entrée en matière et que le Conseil des États confirme cette position, la proposition sera classée, sinon elle fera l'objet d'un débat détaillé.

Message FRI – Chaires à l'EPF

La FSU observe un déclin qualitatif et quantitatif de la recherche en aménagement du territoire. C'est pourquoi la Charte pour la promotion des jeunes chercheurs en aménagement du territoire suisse a été élaborée. La situation ne s'est toutefois pas améliorée, mais s'est aggravée. Au niveau universitaire, notamment dans les EPF de Zurich et de Lausanne, on constate un manque de postes de professeurs correspondants. La FSU a réfléchi à la manière d'améliorer la situation pour l'aménagement du territoire. Le message sur la promotion de la formation, de la recherche et de l'innovation (message FRI) pourrait servir de point de départ. Ensemble avec EspaceSuisse, la SIA et constructionsuisse, la FSU a déposé une demande pour l'« Intensification de l'enseignement, de la recherche et des prestations scientifiques dans le domaine de l'aménagement du territoire pour mettre en œuvre le mandat constitutionnel » avec le soutien de quelques parlementaires.

Relevons aussi le grand intérêt parmi les cantons pour accorder un statut important à l'aménagement du territoire. Les Hautes Ecoles spécialisées doivent être incluses dans cet effort.

Plan sectoriel des surfaces d'assolement SDA

Le Conseil fédéral a approuvé le plan sectoriel SDA le 8 mai 2020 dans le cadre d'un ensemble de mesures visant à préserver durablement le sol en tant que ressource. Parallèlement, le Centre de compétences sur les sols (CCSols) a été lancé. Jusqu'à présent, l'incertitude régnait encore en Suisse pour savoir où se trouvaient les sols de qualité. Il est important pour l'aménagement du territoire de disposer de ces informations.

Le plan sectoriel SDA fait partie d'un « paquet sol » qui se compose d'une stratégie des sols, du CCSols ainsi que du plan sectoriel SDA. L'ARE estime important de pas seulement aborder la mise en œuvre du plan sectoriel SDA, mais de soutenir tous les aspects.

Frank Argast, président de la FSU

4 Consultations

La FSU a pris position durant l'exercice écoulé sur les objets suivants :

- Plan sectoriel transports, partie programme
- Règlements REG
- Aide à la planification sur l'Ordonnance sur les accidents majeurs
- Loi fédérale sur les voies cyclables

Les prises de position complètes se trouvent en allemand sur le site web www.f-s-u.ch.

Secrétariat de la FSU

5 Comptes annuels

Les comptes annuels se trouvent sur le site web www.f-s-u.ch.

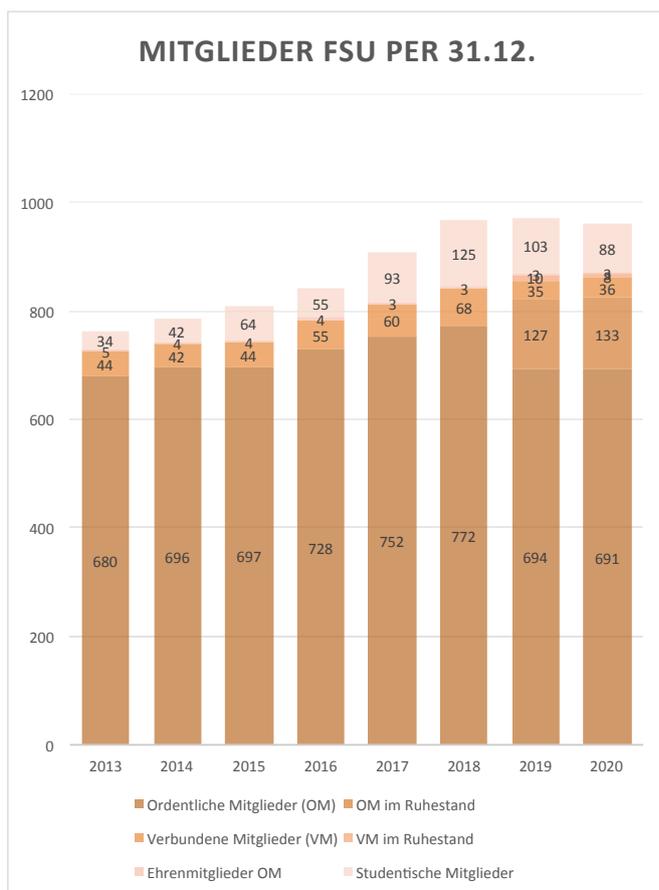
Secrétariat de la FSU

6 Effectifs

A la fin de l'exercice 2020, la FSU comptait 959 membres. La catégorie récemment introduite des retraité/es regroupe désormais 141 membres. Parmi eux, 133 sont des membres ordinaires et 8 sont des membres affiliés. Nous relevons avec plaisir le nombre de membres étudiants très élevé, soit 88.

Le graphique ci-dessous montre l'évolution du nombre de membres depuis 2013 et leur répartition entre les six catégories, la catégorie Retraité/es n'étant incluse que depuis 2019. La baisse du nombre de membres ordinaires de 2018 à 2019 est en grande partie due au départ à la retraite de 127 membres.

EFFECTIFS DES MEMBRES AU 31.12.



<i>Effectifs au 31.12.</i>	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013
Membres ordinaires (MO)	691	694	752	728	697	696	680
MO à la retraite	133	127					
Membres d'honneur MO	3	3	3	4	4	4	5
Membres alliés (MA)	36	35	68	55	44	42	44
MA à la retraite	8	10					
Membres étudiant/es	88	103	93	55	64	42	34
Total membres individuels	959	972	908	842	809	784	763

<i>Effectifs au 31.12.</i>		2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013
Membres bureaux	131	134	135	134	135	126	122	121
Filiales bureaux (exempts de cotisation)	22	21	20	21	21	19	19	20
Total membres bureaux	153	155	155	155	156	145	141	141
Offices d'aménagements cantonaux, FL et Confédération	29	28	28	26	26	26	26	27

Secrétariat de la FSU

7 Rapports des sections

7.1 Mittelland /Plateau

La FSU Mittelland s'efforce d'une part de proposer à ses membres des manifestations d'intérêt général, et, d'autre part, des manifestations au "contenu utile" allant dans le sens d'une formation continue, le tout dans une proportion équilibrée. Pour l'exercice 2020, nous avons prévu d'intégrer les discussions-ateliers dans un thème commun et global. Les préparatifs pour la série de manifestations « Aménagement de l'espace en sous-sol et en surface » étaient en partie déjà bien avancés, mais COVID-19 est venu contrecarrer nos plans. À la suite des interdictions édictées par les autorités nous n'avons pu organiser aucun événement pour nos membres.

En raison de la pandémie, le comité de la FSU Mittelland a décidé de tenir finalement l'assemblée générale, qui avait déjà été reportée de mars à septembre, sous la forme d'un vote en ligne. Les membres avaient du 31 août 2020 au 17 septembre 2020 pour voter sur les points de l'ordre du jour énumérés. Les résultats du vote/des élections ont été dépouillés par le comité de la FSU Mittelland le 17 septembre 2020 et communiqués aux membres par e-mail.

En outre, la FSU Mittelland a élaboré diverses prises de position ponctuelles sur divers changements de lois des cantons de Berne et de Fribourg. La participation et la collaboration à divers projets dans le domaine de la section ont été majoritairement effectuées par les membres du comité.

*Franziska Rösti, co-présidente de la section FSU Mittelland
Christian Stettler, co-président FSU Mittelland*

7.2 Section Suisse romande

Le comité de la section romande s'est réuni à 5 reprises en 2020.

La section est organisée en différents groupes locaux, dont notamment les groupes Vaud, Genève et groupe jeune FSU-r qui sont particulièrement actifs. Ils participent directement aux coordinations et contacts avec les autorités cantonales respectives. Le groupe jeune FSU-r a pour objectif de créer l'émulation auprès des futurs et jeunes urbanistes en présentant l'association dans les hautes écoles et universités, mais également en organisant des visites de projets urbains.

7.2.1 Manifestations

L'année 2020 a été marquée par un ralentissement des activités pour cause de pandémie mondiale. Néanmoins, la FSU a participé et organisé les manifestations suivantes :

- La dernière assemblée générale a lieu le 25 novembre 2020. Initialement prévue dans le cadre du forum Bâtir et Planifier, elle s'est finalement déroulée en visioconférence.
- Les Rencontres du développement (GE) se sont tenues du 24 au 27 septembre 2020. La FSU-r a participé à la table ronde ayant pour thème « quel avenir pour la ville intelligente ? ». Plus d'informations : <https://www.ge.ch/teaser/rencontres-du-developpement>
- Les 17^e Rencontres franco-suisse des urbanistes se sont déroulées le 9 octobre 2020 à Annemasse sur le thème « Quelles politiques d'accompagnement des grandes infrastructures de transports publics transfrontaliers ? ».

7.2.2 Prises de position

La FSU-r a élaboré, en 2019, les prises de position suivantes :

- 30 janvier 2020 : loi sur la protection du patrimoine culturel immobilier (VD)
- 2 mars 2020 : processus participatif révision du PACom Lausanne (VD)

7.2.3 Engagement et représentations

La FSU-r est représentée au sein des organismes suivants :

- La Cub (Fondation Culture du Bâti), Vaud
- « Pool d'experts sur les tours » mis en place dans le cadre du PALM, sollicité pour émettre un avis sur des projets concrets qui lui sont soumis
- Groupe de suivi PACom, ville de Lausanne
- Rencontres « Partenariat OU - professionnels » pilotées par l'Office de l'Urbanisme à Genève
- Comité scientifique pour la formation des urbanistes UNIGE- EPFL
- Rencontre entre les associations professionnelles et l'ENAC – EPFL
- Commission formation, domaine et bâtiment, dans le Canton de Neuchâtel
- Commission d'experts CFC Dessinateur, orientation planification du territoire, Canton de Neuchâtel

- Consultation sur le Grand Genève lancée par la Fondation Braillard
- Forum d'agglomération du Grand Genève
- « Commission qualité » mise en place par le canton de Fribourg à destination des communes.
- Commission consultation d'architecture et d'urbanisme (CCUA) de la ville de Lausanne.

Le Groupe des Jeunes FSU-r a pris en charge l'information (promotion) de la FSU-r dans les écoles, intervenant par des présentations aux étudiant-e-s des différentes filières, travail qui se poursuit et s'enrichit au fur et à mesure des retours et inputs du comité. En outre le groupe jeune a initié la 1^{ère} édition du Prix FSU-r qui a récompensé Valentina Grazioli et Julien Levasseur. Le jury a décidé de ne pas attribuer de 3e prix. Les travaux ont fait l'objet d'une publication dans le COLLAGE 6/2020.

Gregory Huguelet-Meystre, président de la FSU section romande

—